

Cher Client,

Nous vous informons que nous gardons gratuitement votre marchandise pour une durée maximale de 15 jours à compter de la date de facturation. Au delà de cette période, le stockage vous sera facturé selon le barème ci-dessous :

<b>Tarifcation hebdomadaire du stockage de la marchandise</b>	
moins de 15 jours	GRATUIT
Entre 15 jours et 1 mois	0,5% Brut
Au-delà de 1 mois	1% Brut

Nous vous remercions de votre compréhension,

LE DOCK DE L'HABITAT